

fort encombré et il fallut construire une aile pour assurer des locaux à l'Organisation internationale du Travail, dont le magnifique édifice sera bientôt doté d'une annexe; à l'Union internationale des télécommunications; et, enfin, à la plus récente des institutions spécialisées, l'Organisation météorologique mondiale. Toutes ces institutions ont dans cette ville leurs fonctionnaires, leurs organes subsidiaires et c'est là qu'elles tiennent leurs conférences.

La ville ne compte pas seulement des Genevois et des fonctionnaires des Nations Unies. Elle a vu s'installer dans son enceinte une foule d'organisations internationales et intergouvernementales, telles que le Conseil mondial des Eglises, l'Union internationale des organismes officiels de tourisme, le Comité international de la Croix-Rouge, la Fédération mondiale des Associations pour les Nations Unies et le Comité intergouvernemental provisoire pour les mouvements migratoires d'Europe (CIPMME).

Il n'a pas été question jusqu'ici de l'Organisation internationale pour les réfugiés (OIR). A titre d'institution spécialisée des Nations Unies ayant son siège à Genève, l'OIR est venue en aide à plus d'un million de réfugiés. Mais en 1951, le nombre des réfugiés ayant grandement diminué, l'Organisation fut dissoute. Toutefois, les réfugiés non encore réétablis et les nouveaux venus ne furent pas abandonnés à leur sort. En effet, les Nations Unies nommèrent un haut commissaire pour les réfugiés, chargé de leur assurer une protection internationale et de les aider de diverses autres manières. A la même époque, un groupe de gouvernements intéressés, dont celui du Canada, instituèrent le CIPMME en vue de maintenir, pour le transfert des émigrants et des réfugiés, les facilités de transport de l'OIR destinées à servir de complément aux services commerciaux. Toutes ces fonctions ont été concentrées à Genève.

Comme l'accalmie que Genève avait connue durant la guerre faisait place de nouveau à une activité internationale trépidante, le gouvernement canadien jugea à propos d'accréditer une petite délégation permanente auprès du Bureau européen des Nations Unies. Cette mission, établie en 1948, est en relations avec les organismes internationaux installés à Genève, prend part à plusieurs des conférences qui s'y tiennent et assiste les fonctionnaires canadiens de passage dans la ville. Une quinzaine d'autres pays ont à Genève une représentation permanente, d'où l'on peut conclure que la réalité a largement dépassé les rêves de César ou de Calvin. A la vérité, même si les Nations Unies ont leur siège sur un autre continent, Genève connaît, par kilomètre carré, plus d'activité qu'au temps de la Société des Nations, et chacun de ses cafés accueille presque autant de clients étrangers que de Genevois.